

Le parcours d'éducation artistique et culturelle s'adosse aux enseignements obligatoires.

SOMMAIRE

- De 2008 à 2015, ce qui a changé
- Arts plastiques : principes et objectifs
- Une approche dynamique des compétences
- Les quatre compétences travaillées en arts plastiques
- Des compétences associées à des connaissances
- Des attendus de fin de cycle
- Des connaissances et des compétences au service de tous les apprentissages de l'école élémentaire
- Une condition
- Des points de vigilance

DE 2008 À 2016, CE QUI A CHANGÉ

- Les enseignements artistiques comprennent aux cycles 2 et 3 **les arts plastiques** et **l'éducation musicale**. *La dénomination d'« arts visuels » s'est effacée au profit du champ élargi des arts plastiques pour une meilleure continuité entre les cycles 2, 3 et 4.*
- **L'histoire des arts** ne figure plus dans les programmes du cycle 2. *Le rapport à la diversité des œuvres et la construction d'une culture artistique demeurent néanmoins un objectif du cycle 2.*
- L'éducation artistique et culturelle reposant sur le triptyque « **savoirs** », « **rencontres** », « **pratiques** » s'articule aisément avec les enseignements artistiques.
- Une constante : **une éducation de la sensibilité par la sensibilité**. *Les pratiques artistiques sont au cœur des enseignements.*
- **Deux démarches privilégiées** et corrélées :
 - la démarche de projet ;
 - la démarche de questionnement.

ARTS PLASTIQUES : PRINCIPES ET OBJECTIFS

- « *L'enseignement des arts plastiques développe particulièrement le potentiel d'invention des élèves, au sein de situations ouvertes favorisant l'autonomie, l'initiative et le recul critique.* » (Domaines 2,3,5 du Socle).
- Il prend appui, dès le cycle 2, sur des **repères didactiques** et notamment des repères conceptuels permettant d'entrer dans les **langages plastiques** (forme, espace, lumière, couleur, matière, geste, support, outil, temps) (Domaine 1 du Socle).

- Une organisation des contenus d'enseignement et d'apprentissage, au départ de la pratique plastique, présentés et compris comme des questionnements (et non comme des thématiques) « **proches des préoccupations des élèves et permettant d'investir progressivement l'art** » (cycle 2), visant à « **développer et structurer la capacité des élèves à situer ce qu'ils expérimentent et à se situer par rapport aux productions des artistes** » (cycle 3).

UNE APPROCHE DYNAMIQUE DES COMPÉTENCES

Trois niveaux de compétences en interaction :

- Des compétences travaillées
- Des compétences associées à des connaissances
- Des compétences attendues à la fin de chaque cycle

En arts plastiques, les compétences se travaillent toujours de concert au cours d'une même année de cycle, et non successivement.

LES QUATRE COMPÉTENCES TRAVAILLÉES EN ARTS PLASTIQUES

Les compétences travaillées sont identiques aux cycles 2 et 3 pour une meilleure continuité des apprentissages :

- Expérimenter, produire, créer ;
- Mettre en œuvre un projet artistique ;
- S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs, établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité ;
- Se repérer, dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art.

Du cycle 2 au cycle 3, elles s'exercent néanmoins dans une logique d'approfondissement : La démarche de questionnement est privilégiée : articulation entre pratique et réflexion, va-et-vient entre « l'intérieur et l'extérieur ».

DES COMPÉTENCES ASSOCIÉES À DES CONNAISSANCES

Il n'y a pas d'opposition entre compétences et connaissances, conformément à la définition proposée dans le Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture :

« ... aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexe ou inédite. Compétences et connaissances ne sont ainsi pas en opposition. Leur acquisition suppose de prendre en compte dans le processus d'apprentissage les vécus et les représentations des élèves, pour les mettre en perspective, enrichir et faire évoluer leur expérience du monde. »

CONTENUS CYCLE 2	CONTENUS CYCLE 3
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La représentation du monde ; ▪ L'expression des émotions ; ▪ La narration et le témoignage par les images. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La représentation plastique et les dispositifs de présentation ; ▪ Les fabrications et la relation entre l'objet et l'espace ; ▪ La matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l'œuvre.

Les compétences travaillées structurent les contenus d'enseignement : ceux-ci sont développés dans une complexité croissante.

DES ATTENDUS DE FIN DE CYCLE

CYCLE 2	CYCLE 3
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser et donner à voir, individuellement ou collectivement, des productions plastiques de natures diverses ; ▪ Proposer des réponses inventives dans un projet individuel ou collectif ; ▪ Coopérer dans un projet artistique ; ▪ S'exprimer sur sa production, celle de ses pairs, sur l'art ; ▪ Comparer quelques œuvres d'art. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser et donner à voir, individuellement ou collectivement, des productions plastiques de natures diverses suivant une intention ; ▪ Dans un projet artistique, repérer les écarts entre l'intention de l'auteur, la production et l'interprétation par les spectateurs ; ▪ Formuler ses émotions, argumenter une intention ; ▪ Identifier et interroger les caractéristiques plastiques qui inscrivent une œuvre d'art dans des repères culturels historiques et géographiques.

DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES AU SERVICE DE TOUS LES APPRENTISSAGES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Dans l'apprentissage des arts plastiques, se construisent des connaissances et des compétences :

- **Plasticiennes** (réalisation de productions plastiques de natures diverses avec des langages plastiques variés, mise en œuvre d'intentions dans le cadre d'un projet, présentation ou exposition des productions...)
- **Culturelles** (acquisition de repères dans une culture commune)
- **Corporelles** (sensibilité, habiletés sensori-motrices)
- **Sociales** (autonomie, esprit d'initiative, respect des autres, confiance en soi...)
- **Méthodologiques** (démarche de projet, démarche de recherche, inventivité, créativité, imagination, curiosité, travail individuel, travail de groupe...)
- Des compétences à l'**oral** (verbalisation, recherche de l'expression juste...)

UNE CONDITION

La pratique régulière des arts plastiques tout au long de la scolarité obligatoire.

DES POINTS DE VIGILANCE

- Pas vraiment de repères de progressivité : les introduire en se référant au **référentiel du parcours d'éducation artistique et culturelle** qui donne des **repères de progression** (*arrêté du 1^{er} juillet 2015*).
- Le lien avec l'histoire des arts est à construire au cycle 3 : **le rapport aux œuvres est essentiel**. On rappellera ici que l'histoire des arts n'est pas une discipline de plus, mais **un enseignement pluridisciplinaire et transversal**.